

Chaire de recherche du Canada de niveau 1 en études critiques de la surveillance et de la sécurité

L'Université d'Ottawa, située sur le territoire traditionnel et non cédé du peuple Anishinabé-Algonquin, sollicite des candidatures pour une Chaire de recherche du Canada (CRC) de niveau 1 en études critiques de la surveillance et de la sécurité. La personne retenue se verra offrir un poste régulier menant à la permanence au [Département de criminologie](#) de la [Faculté des sciences sociales](#). Possédant une vaste expérience des sciences sociales ou humaines, elle sera appelée à établir un programme substantiel de recherche collaborative, financé à l'externe, et en lien avec les études critiques de la surveillance et de la sécurité de même que l'analyse des mégadonnées et l'intelligence artificielle pour le maintien de l'ordre, la sécurité nationale ou d'autres contextes de gouvernance. Ce programme de recherche permettra l'enrichissement et la transmission du savoir de même que la formation d'étudiantes et d'étudiants de tous les cycles. Grâce à de solides partenariats de recherche avec différentes agences et organisations à l'échelle locale, nationale et internationale, cette CRC produira des connaissances empiriques et théoriques sur les répercussions sociales de l'utilisation de systèmes d'information fondés sur des algorithmes à des fins d'évaluation de sécurité. Ces connaissances serviront à éclairer les politiques et les pratiques visant à accroître la confiance et la responsabilité démocratique ainsi que le respect et la sécurité des personnes. Un accent sur l'intersectionnalité, à savoir les considérations d'origine ethnique, de genre, de classe, de sexualité, de capacité et de mobilité, serait particulièrement intéressant.

Les **chaires de niveau 1**, renouvelables une seule fois après sept ans, sont attribuées à des **chercheurs exceptionnels** reconnus ou des chercheuses exceptionnelles reconnues par leurs pairs comme des chefs de file mondiaux dans leur domaine. Pour chaque chaire de niveau 1, l'établissement reçoit 200 000 \$ par année pendant sept ans. Les candidats ou les candidates à une chaire de niveau 1 doivent être des professeurs ou des professeures titulaires ou des professeurs agrégés ou des professeures agrégées dont on s'attend à ce qu'ils ou elles deviennent des professeurs ou des professeures titulaires dans l'année ou dans les deux ans suivant la mise en candidature. S'ils sont issus ou elles sont issues d'un autre secteur que le secteur universitaire, les candidats ou les candidates doivent posséder les qualifications nécessaires pour pouvoir être nommés à ces niveaux. Les personnes nouvellement sélectionnées pour une CRC peuvent également recevoir un financement d'infrastructure de la [Fondation canadienne pour l'innovation](#) (FCI), pour les aider à acheter l'équipement de pointe dont ils ou elles ont besoin pour effectuer leurs travaux.

L'Université reconnaît l'impact légitime que les congés (par exemple, le congé parental, le congé de maladie) peuvent avoir sur les réalisations d'un candidat ou d'une candidate en matière de recherche et ces congés seront soigneusement pris en compte lors du processus d'évaluation.

L'Université d'Ottawa offre à ses chercheuses et chercheurs la possibilité de nouer des partenariats avec une multitude d'établissements, d'organismes communautaires et d'agences gouvernementales fédérales et provinciales. Son campus, situé au centre-ville, se trouve tout près du parlement, de la Cour suprême du Canada, de Bibliothèques et Archives Canada et de nombreuses agences fédérales (Services canadiens du renseignement de sécurité, Centre de la

sécurité des télécommunications, Agence des services frontaliers, Commissariat à la protection de la vie privée, Gendarmerie royale, Conseil du Trésor, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté, Commissariat à la protection de la vie privée et Commissariat à l'information), et de bon nombre d'organismes civils préoccupés par les questions de surveillance et de sécurité. L'Université héberge également divers centres de recherches susceptibles de collaborer avec la Chaire. Mentionnons entre autres le Centre de recherche en droit, technologie et société, le Centre d'études en gouvernance, le Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne, l'Institut de recherche sur la science, la société et la politique publique, le Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités et le Centre d'études en politiques internationales. [Consultez la liste complète de nos centres et instituts de recherche.](#)

Embauche préférentielle :

L'Université d'Ottawa est engagée à assurer l'équité, la diversité et l'inclusion dans les environnements de recherche et de leadership de nos étudiants et nos étudiantes, de notre personnel et de notre corps professoral. Par conséquent, nous encourageons fortement les candidatures des membres des quatre groupes désignés tels que les Autochtones, les minorités visibles, les personnes en situation de handicap et les femmes, telles que définies dans la [Loi sur l'équité en matière d'emploi](#), ainsi que toutes les personnes qualifiées possédant les compétences et les connaissances requises pour dialoguer de manière productive au sein de communautés équitables, diversifiées et inclusives. Dans le cadre de ce processus d'embauche préférentielle, les candidatures des membres des quatre groupes désignés seront priorisées et évaluées en premier pour le poste à combler. Nous demandons aux candidats et aux candidates qui souhaitent bénéficier d'une considération préférentielle de remplir le formulaire d'auto-identification suivant: https://research.uottawa.ca/sites/research.uottawa.ca/files/crc_formulaire_auto-identification_cvrr.pdf. Le but de cette mesure est d'augmenter la représentation des membres des quatre groupes désignés dans l'attribution de postes de Chaires de recherche du Canada.

Compétences requises :

Une connaissance approfondie des études critiques de la surveillance et de la sécurité, et notamment des répercussions sociales de la sécurisation des systèmes d'information fondés sur les algorithmes, dans une optique de production de connaissances destinées à éclairer les politiques et les pratiques visant à accroître la confiance et la responsabilité démocratique ainsi que le respect et la sécurité des personnes; doctorat en criminologie ou dans une discipline connexe (sciences sociales ou philosophie); réalisations exceptionnelles en recherche indépendante dans un ou plusieurs champs de la CRC; collaborations interdisciplinaires attestées; solide expérience d'enseignement et de formation auprès d'étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, une capacité marquée à obtenir des subventions de recherche externes; d'excellentes aptitudes pour la communication orale et écrite en anglais ou en français.

Étant donné la nature bilingue du Département de criminologie, la personne retenue devra maîtriser l'anglais ou le français et s'engager à parfaire sa connaissance de l'autre langue au cours des trois premières années d'emploi, de manière à devenir bilingue à moyen terme.

Rang et salaire :

Poste professoral régulier menant à la permanence dans la Faculté des sciences sociales. Le rang académique sera soit professeur agrégé ou titulaire ou professeure agrégée ou titulaire, tout dépendant du niveau de carrière et dossier de recherche de la candidate ou du candidat sélectionné. Ce poste est régi par une convention collective entre l'Université d'Ottawa et l'Association des professeurs de l'Université d'Ottawa.

Dossier de candidature :

- une lettre de présentation;
- un curriculum vitae à jour; (veuillez inclure les interruptions de carrière, telles que des congés parentaux ou de maladie, qui peuvent avoir eu une incidence sur votre dossier de recherche. Celles-ci seront prises en considération dans le processus de sélection);
- un plan de recherche (2 à 3 pages);
- une description des champs d'intérêt en enseignement (1 à 2 pages);
- les noms de trois personnes qui pourraient être contactées par l'Université pour des lettres de recommandation qui suivront le format demandé dans [les directives du programme des Chaires de recherche du Canada](#) (i.e. trois lettres de répondants qui ne sont pas en conflit d'intérêt dont un de stature internationale et qui ne réside pas au Canada); et
- un formulaire d'auto-identification (se référer à la section Embauche préférentielle ci-dessus).

Date limite : le 8 février 2021

No. de l'affichage : 20076-CRC

Le processus de sélection débutera en janvier et se poursuivra jusqu'à la dotation du poste. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue. **Prière d'envoyer le dossier de candidature à l'adresse suivante ou par courriel à :**

Monsieur Sylvain Charbonneau, vice-recteur à la recherche
Université d'Ottawa
550, rue Cumberland, pièce 246
Ottawa ON K1N 6N5 CANADA
rcca-coord@uOttawa.ca

Si vous êtes invité à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières en communiquant avec le Cabinet du vice-provost aux affaires professorales au 613-562-5958. Le Programme des chaires de recherche du Canada n'impose aucune restriction en ce qui concerne la nationalité ou le pays de résidence des candidats ou des candidates. Les procédures qui permettent aux titulaires de chaire non canadiens de travailler au Canada ont été établies par Emploi et Développement social Canada et par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

L'Université d'Ottawa est fière de sa tradition de bilinguisme, vieille de plus de 160 ans. Par l'entremise de l'Institut des langues officielles et du bilinguisme, l'Université offre aux membres de son personnel et à leurs conjoints ou conjointes de la formation dans la langue officielle qu'ils maîtrisent le moins. Au moment d'obtenir leur permanence, les professeures et professeurs

devraient être capables de fonctionner dans un milieu bilingue. Dans certains cas, la capacité d'enseigner dans les deux langues officielles est une condition d'obtention de la permanence.

Avis de collecte de renseignements personnels

Conformément à la Loi de l'Ontario sur l'accès à l'information et à la protection de la vie privée et à la Politique 90 de l'Université, vos renseignements personnels sont recueillis sous l'autorité du University of Ottawa Act 1965, et sont destinés à être utilisés à des fins compatibles avec votre demande d'emploi et l'administration de votre relation de travail, si elle est établie. Si vous avez des questions concernant cette collecte d'informations personnelles, veuillez communiquer avec le Cabinet du vice-provost aux affaires professorales au 613-562-5958 ou par courriel au vra.affairesprofessorales@uottawa.ca.